

COMMUNE de MONTAUD

Journal d'informations n° 42

Hiver 2017

Cette année, les vœux de la commune de Montaud ont été un peu particuliers à la salle d'animation.

Avant tout, une pensée collective a été envoyée à tous ceux qui souffrent, ceux qui ont subi les terribles attentats en 2016, ceux qui nous ont quitté, ceux qui sont malades, chez eux ou à l'hôpital, les aidants et tous ceux qui ont besoin d'aide. Ne les oublions pas.



Nous avons innové avec un déambulatoire. Il a structuré le sens de la visite dans la salle d'animation, a favorisé les échanges et permis à chacun de se sustenter tout en lisant, en s'informant et discutant avec les élus qui étaient présents pour renseigner.

Des panneaux présentaient la vie de la commune, en tant que subdivision administrative française, et non la vie des habitants et des associations, en 2016. Un panneau proposait aussi les projets 2017 qui seront proposés en conseil municipal au moment du budget.

(Petit rappel : les réunions du conseil municipal sont publiques, elles ont lieu sauf exception le premier mardi du mois à 20h30 et qu'en se serrant bien dans la salle du conseil, on peut vous y accueillir).

Les conseillers municipaux étaient parmi vous, pour être interrogés, et vous proposer le meilleur interlocuteur. En effet, si vous souhaitiez parler travaux, mieux valait trouver le 1^{er} adjoint, l'école l'adjoint à l'enfance-jeunesse, etc.....

J'ai aussi souhaité aussi remercier les personnes qui étaient venues de plus loin pour déambuler avec nous en ce jour des vœux.

Et avant de profiter de la soirée, j'ai voulu remercier toutes les personnes qui font vivre cette commune :

En premier Brigitte, l'incontournable, qui fait que tout cela ne serait pas. Les élus passent, les assistantes de mairie restent.

Ensuite Jimmy, qui sait tout faire : travailler le bois, tondre, faire le ménage, la cuisine, le bricolage, le service ;

Les élus, pour leur travail, leur présence, leur soutien, leur amitié ainsi que leurs conjoints, conjointes, pour leur patience.

Le personnel de l'école, au féminin, pour leur courage, leur patience, leur assiduité : Mireille, Véronique, Nelly, Nicole, Marjorie, Éva, Justine, Céline.

Je remercie aussi tous les intervenants des TAP pour leur imagination et leur assistance, et plus particulièrement Evelyne qui est notre super joker !!!!

Je rajoute aussi les maitresses de l'école, qui font un travail remarquable avec les enfants de Montaud, des plus petits aux plus grands.

Les déneigeurs, Joël, Jérôme et Pascal (l'extérieur de l'intérieur) pour leurs réveils matinaux, la qualité de leur service pour un job compliqué et qui prête facilement le flanc à la critique.

Enfin un grand merci aux associations, qui font leur chemin, avec leurs fêtes, leur services, leur spectacles, leurs buvettes et qui font parler de Montaud ... « hohalala, mais à Montaud, y a toujours kek chose !!!! »

Nous avons passé un bon moment, nous avons dit au revoir à 2016 et souhaité que 2017 soit une belle année pour nous tous, avec les meilleurs vœux de la commune.

Pascale Poblet.



VIE COMMUNALE

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Romain VERLY & MISHINA Anna – Le Village
Clémence LEROY & Adrien BOZZI – Le Village
Mathieu LACOSTE & Frédéric LAFFOND –
Le Village
Damien DARNOUX – La Combe
Yves VUILLERMET – La Combe
Jean-Philippe PIZZAGALLI & MONNIER
GWENDOLA – Les Maîtres
Séverine HUBERT & Bruno JOANNIDES –
Le Vif de la Claie
Marc BRUEL – La Guillaudière



Bureaux MAIRIE

Les bureaux sont ouverts au public **du lundi au samedi de 8h à 12h**. Fermés le mercredi matin.

Fermeture des bureaux du **27 février au 05 mars**.

Recensement militaire – Filles ou garçons, demandez votre inscription le mois anniversaire de vos 16 ans.

Liste électorale - Au 10 janvier 2017, la liste compte **428 électeurs**.

Nombre d'habitants - **543** au 1^{er} janvier 2017 (extrapolation)

Retrouvez, dans ce bulletin, des nouvelles d'associations montaudines

- Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) : Monsieur Marc DAGUET
- Sou des Ecoles : Madame Claire SZUTER
- Montaud'Ubohu : Madame Audrey GALVAING
- Montaud T'Aime : Madame Lynda CHOROT
- A.S.C.S.M. : Madame Brigitte BONNET-EYMARD
- A.N.D.S. : Madame Brigitte MURDINET
- Collectif « Les enfants dans les arbres » : Christel DAGUET

HIVER 2017

Vous pouvez trouver dans ce bulletin

Vie communale... page 2

Vie intercommunale... page 4

Nos associations... page 6

Sur Montaud aussi ... page 14

Directrice de la publication :

Pascale Poblet

Rédaction et mise en page :

Corinne

Brigitte

Marion

Impression : Mairie de Montaud

Dépôt légal à parution :

février 2017

Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction des articles.

Bonne lecture. Vous retrouverez ce bulletin ainsi que les échos sur le site www.montaud.fr.

Quelques numéros utiles à conserver

MAIRIE

Tél. **04.76.93.65.79**

Fax **04.76.93.30.83**

Courriel : mairie@montaud.fr

Site : www.montaud.fr

En cas d'urgence : 06.08.14.33.54

ECOLE **04.76.93.63.90**

CANTINE **04.76.93.30.89**

MULTI ACCUEIL **04.76.93.35.98**

SALLE La Montaudine **04.76.93.68.12**

MEDIATHEQUE (Saint-Quentin/Isère)
04.76.65.80.74

Communauté de Communes «Sud-Grésivaudan » (nom provisoire)

Régie des eaux : 04.76.36. 90.57 et en cas d'urgence : 04.76.36.94.01

Régie des ordures ménagères : 04.76.36.90.57

Bureaux : 04.76.36.86.26

Horaires déchèterie (St-Quentin/Isère)

Lundi de 14h à 18h,

Mercredi et samedi de 8h à 12h

et de 14h à 18h.

URGENCES : **112**

POMPIERS : **18**

GENDARMERIE : **17**

SAMU : **15**

MEDECINS :

Docteur Zilli à St Quentin

04.76.93.33.54

Docteurs Parmentier et Pauthier
à Veurey **04.76.53.95.29**

INFIRMIERES :

Saint-Quentin sur Isère

04.76.93.30.11

PHARMACIES :

Saint-Quentin **04.76.93.68.08**

Noyarey **04.76.53.91.15**

Taxi :

M. Finet **04.76.93.65.02** ou

06.07.09.15.31



A votre porte....
Passages à Montaud....

Boulangerie Franchini : livraison tous les vendredis. Commande au 04.76.93.60.38

Produits frais

A votre porte, chaque semaine, des produits frais :
Fromage, charcuterie, crèmerie, viande, poissons,
fruits et légumes, épicerie, biscuiterie et même
produits d'hygiène et d'entretien.



Votre vendeur, Jean-Luc passe chaque mercredi après-midi.
Toute l'équipe Ter'frais est à votre disposition au 04.79.25.11.11
pour toutes informations complémentaires !

VIE INTERCOMMUNALE

Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan



Le 1er réseau
pour l'emploi des jeunes

Objectif : autonomie !

EMPLOI
FORMATION
ORIENTATION
VIE QUOTIDIENNE

Le service civique

Vous êtes jeune et motivé(e), à la recherche d'une première expérience professionnelle sans diplôme ni expérience exigés ? Le Service Civique est fait pour vous !

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet de vous engager sur des missions d'intérêt général : santé, culture, environnement, solidarité, citoyenneté, mobilité internationale etc.

La Mission Locale propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur St Marcellin, Vinay, Pont en Royans et les alentours.

Les missions sont :

- Ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- Sans conditions de diplôme
- Indemnisées 577,08€ net par mois
- De 6 mois, 24h par semaine
- Compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel

Contactez : Mathilde ROUDET, mathilde.roudet@pays-saint-marcellin.fr ou l'accueil de la Mission locale 04.76.38.83.42.

Jeunes de 16 à 25 ans : la Mission locale vous propose un accompagnement personnalisé avec de nombreux services :

- Offres d'emplois, contrats aidés
- Parrainage
- Formations professionnelles
- Orientation et évolution professionnelle
- Informations santé
- Garantie jeune
- Service civique
- et bien d'autre encore !

Vous serez forcément intéressé (e) par l'un de ces thèmes pour préparer votre avenir. Venez rencontrer vos conseillères Magali et Mathilde les jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h avec ou sans rendez-vous au

- Pôle des Services, 3 avenue Brun Faulquier, 38470 VINAY
- Et à St Quentin sur Isère 1 lundi par mois dans les locaux de la Mairie.

N'hésitez pas à contacter la Mission Locale si vous souhaitez vous inscrire à l'un des ateliers qui ont lieu à la Maison de l'Economie et qui sont entièrement gratuits.

Permanences

Saint-Marcellin
Maison de l'Economie
7 rue du Colombier

Pont en Royans
Place du Breuil

Vinay
1 Parc de la Providence
à côté de la mairie

Saint Quentin sur Isère
Mairie
481 Rue du Vercors

Contact

Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan
Maison de l'Economie, 7 Rue du Colombier
BP 63 38162 Saint-Marcellin cedex
Tél : 04 76 38 83 42 Fax : 04 76 38 04 94
missionlocale@pays-saint-marcellin.fr
www.missionlocale.sud-gresivaudan.org



Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®
Vinay

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le *Café des aidants* est un temps convivial d'échange et d'information en libre d'accès.

Organisé par :  www.isere.fr

Avec le soutien de :   **EHPAD Bon Rencontre**

Ce dispositif a été créé par l'Association Française des Aidants (www.aidants.fr) pour permettre un temps d'échange, de répit, et d'information pour les aidants, le Café des Aidants est une rencontre mensuelle de 1h30 entre aidants, animé par Catherine SIBILEAU, référente APA au Conseil Départemental, et Adeline DHULST, psychologue à la résidence. Chaque séance a un thème comme fil rouge. La participation est sans engagement, anonyme et gratuite, il faut juste prendre une consommation au café qui accueille le groupe.

Besoin et/ou envie de s'exprimer, de partager, de trouver du soutien ou juste d'écouter, de voir à quoi ressemble ce Café des Aidants ? ... N'hésitez pas à vous joindre au groupe ! Les séances ont lieu le lundi, de 14h30 à 16h, au bar de l'Ovale, 31 grande rue à Vinay.

Voici le programme de ce 1^{er} semestre :

Lundi 13 mars - La solitude des aidants

Lundi 10 avril - Il (Elle) ne veut plus rien faire !

Lundi 15 mai - Passer le relais ? Quand? Comment ?

Lundi 12 juin - La pause estivale : pour tout le monde ?

Entrée libre et gratuite (participation demandée : une consommation)

Contact : service autonomie 04.76.36.38.38 ou sce.auto7@cg38.fr

Le calendrier est disponible sur le site et/ou en mairie.

NOS ASSOCIATIONS

Le Sou des Ecoles

Ce premier semestre aura été riche en activités pour les enfants de l'école et le sou.

Les différentes actions (croissants, marché de Noël, torchons, fromages...) ont été un succès.

Merci à vous tous ! Aidés par le soutien financier de la mairie, du Montaud Trail et de la fête du village, les enfants ont pu profiter de cours de théâtre / activités clownesques et du spectacle de la compagnie Artiflette qui a fait rire petits et grands.

Ils ont bénéficié d'une intervention de la maison des jeux avec qui ils ont fabriqué des jeux de société traditionnels.

Enfin, la venue du Père Noël a clôturé ce mois de décembre festif. Il avait dans sa hotte un délicieux goûter pour les enfants et des livres pour l'école.

Cette nouvelle année qui commence s'annonce tout aussi remplie avec toujours les distributions de croissants, le marché aux fleurs, des commandes de vin et fromages, les chocolats de Pâques, et bien sûr, la tombola de fin d'année.

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous allez réserver aux sollicitations des enfants !

L'équipe du Sou.



Inscriptions : il ne faut pas tarder

Afin d'attribuer les places disponibles pour septembre 2017, le bureau de Montaud'Ubohu s'est réuni début janvier pour une première commission d'analyse des dossiers d'inscription. Une seconde commission attribuera les dernières places fin mars. Les dossiers des petits Montaudins sont privilégiés, dans la limite des places disponibles.

Alors si vous souhaitez confier votre enfant à Montaud'Ubohu au cours de l'année 2017-2018, inscrivez-le dès maintenant en contactant Aurélie au 0476933598 ou par mail : rt@montaudubohu.fr



"Un pancake ou un sort "

Ce n'est parce qu'ils n'ont pas encore l'âge de remplir leur sac de bonbons en tapant à la porte des maisons, qu'ils n'ont pas le droit de fêter Halloween. Ils ont donc enfilé leur plus terrible déguisement, ils ont grimé leur visage avant de dévorer les pancakes en forme de citrouille qu'ils venaient de préparer.



Dis-le avec les mains

A un an à peine, Lucie dit "Bonjour", "je veux dormir" et "encore". Pourtant Lucie ne prononce pas un mot : elle signe, elle parle avec les mains. Pendant deux jours entiers, toutes les salariées de la crèche ont été formées à cette communication non-verbale par les professionnels de l'association SAM, Signe Avec Moi.

Depuis, alors qu'ils ne savent pas parler, les enfants, même tout petits, apprennent à exprimer leur faim, leur soif, leurs envies, leurs maux. Ce langage non-verbal permet d'atténuer les crises de colère ou de larmes liées à la frustration de ne pas être compris. Il permet aussi d'accompagner l'apprentissage de la parole.

Pour l'anecdote, le premier signe qui a été maîtrisé par les enfants est celui qui consiste à poser son poing sur le bas de son visage. Il signifie : "je voudrais un gâteau"...

La gym dès 2 ans

Si vous passez devant la Montaudine les mardis et jeudis matin de 9h30 à 10h30, vous y apercevrez, Mathis, Elise, Nolan, Aline, Rosa, Maxence, Lili-Rose et Samuel. Avec des cerceaux, entre les plots, en courant, s'arrêtant, sautillant, les plus grands de la crèche travaillent leur motricité, sous le regard vigilant et bienveillant d'Annie et de Sonia.

L'occasion également d'apprendre à s'habiller tout seul et à se rendre jusqu'à la salle dans le calme et en se tenant la main. Aller à la gym c'est donc aussi se préparer aux rituels de l'école, en s'amusant.



Voyage au fil des pages

Fin octobre, une petite voiture nommée "Ubohu" a quitté Montaud pour un tour du monde. Ubohu, c'est l'héroïne du nouveau livre inter famille de la crèche. Comme son appellation l'indique, ce livre est écrit et dessiné par les familles selon les pays qui leur ont été attribués.

Notre globe-trotteuse a déjà ainsi visité les Etats-Unis, le Mexique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon. Fin du périple et retour dans le Vercors prévus pour le début de l'été.



Déluge de lutins au marché de Noël

Avec leur bonnet rouge et blanc, les parents de Montaud'Ubohu étaient nombreux, toute la journée, pour maquiller les enfants, proposer de « polaroïds-souvenirs » seul ou en famille et régaler les visiteurs du marché de Noël avec des crêpes rondes, ovales, un peu dentelles mais toutes délicieuses.

A la clé : plein de tigres et de papillons arpentant les allées du marché, de beaux éclats de rires derrière la crêpière, des polaroïds rigolos qui n'ont pas tardé à trouver leur place sur le frigo ou le buffet. Plus il y a de parents, plus c'est chouette le marché de Noël !



Le Bureau de l'association.

2016, aura sûrement été l'année où une génération de danseuses est née. En voyant ces trois groupes, allant de la maternelle au lycée, évoluer chaque semaine, on sent vraiment que les filles et Mylène, leur prof du Vif, se font plaisir.

En plus de ce rendez-vous hebdomadaires, les stages pendant les vacances ont été un vrai succès.

Mais on ne fait pas que danser à Montaud, quand on a entre 3 et 18 ans, l'atelier créatif organisé pendant les vacances de Noël a permis aux enfants de créer de très belles œuvres. Une tête d'animal en 3D, en carton de différentes épaisseurs. Un résultat surprenant et original. Les enfants ont épaté les adultes encadrants par leur concentration et leur minutie !!!

Pour 2017, du côté des jeunes, comme du côté de l'équipe, il y a du pain sur la planche...

Montaud aura effectivement son gala de danse en juin.... Une expérience, un challenge pour tous.... nous vous en dirons plus en temps voulu. Sachez cependant que nous serons contents de partager ce moment avec vous. Nous aurons sûrement besoin de vous avant, pendant, après...

Une inquiétude budgétaire est venue nous secouer. Non par manque de mauvaise gestion.... Ces dernières années qui avaient été fructueuses, ont permis de ne pas faire de demandes de subvention à notre commune (Une seule en 2009) et de faire plaisir aux enfants inscrits lors de stages ou activités non complets mais viables.

Montaud T'Aime a demandé et obtenu une subvention cette année, nous avons fait des compromis, des choix plus difficiles et travaillés sur des idées ouvertes au plus grand nombre.

Un très grand merci à notre commune pour son soutien financier et sa logistique au quotidien.

Une surprise est arrivée, comme un cadeau de Noël ou une enveloppe du Père Janvier...nous remercions vivement et de tout cœur toute l'équipe de Montaud Trail Organisation (MTO) pour le don fait à l'association, du partage et de leur pensée pour les activités proposées aux enfants. Bonne route à tous via d'autres associations ou horizons....

Sachez aussi que la vente de St Genix et Sacristains du 11 février permettra d'aider à financer toutes ces activités.

Pour le programme des vacances à venir, Montaud T'Aime a de nouvelles idées qui pourraient bien intéresser nos écoliers, collégiens et lycéens, restez donc vigilants aux échos, affiches, messagerie internet...

A bientôt,

Karen, Isabelle et Lynda.
L'équipe de Montaud t'aime.





A vos agendas ...

L'ASCSM a le plaisir, de vous annoncer :

Vendredi 10 Mars à 20h30 à l'église de Tullins, la chorale de MONTAUD participe au concert RETINA.



Samedi 8 Avril 2017 à 20h30 à la salle « La Montaudine » : projection de « *Un jour pousse l'autre* » - suite du film de Bernard Boyer « *Quelqu'un Là-haut* » projeté au printemps 2016.

En première partie vous voyagerez en Patagonie avec le court métrage : « *Terre de feu, voyage en bleu* ».

Contact : ascsmontaud@gmail.com

Le Bureau de l'ASCSM.

Association Communale de Chasse Agréée

SOUS CONTROLE !



Afin de préserver la tranquillité des animaux de la forêt, **les chiens doivent toujours rester sous le contrôle direct de leurs maîtres et à proximité.**

Un chien est en état de divagation (article L211-23 du Code rural) s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou éloigné de plus de 100 mètres, ou abandonné.

Par ailleurs, pendant la saison de mise à bas des mammifères et de nidification des oiseaux, du 15 avril au 30 juin de chaque année, il est interdit de promener les chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières (arrêté ministériel du 31/07/1989).

Le non-respect de ces consignes est passible d'une amende.

La divagation des chiens est interdite en forêt.

Francis Colin.



Depuis l'été 2016, l'association a participé à plusieurs animations parmi lesquelles :

- **Les journées du patrimoine** avec la conférence de Charly qui nous a permis de redécouvrir l'histoire du Père Ravix. Article en fin de bulletin.



- **Le marché de Noël** avec les diots/ravioles et le « petit coup » à boire. Une super ambiance pour ce retour dans la Montaudine, nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur aide, notamment les membres de la Fête du Village, sans oublier notre cuistot Michou ! La journée s'est poursuivie avec la montée vers l'église où, accueillis par le délicieux bouillon de légumes de Pascale, nous avons écouté les chansons des enfants. Sous la direction de Christine Mazin, le groupe qui a participé aux TAP Chants nous a présenté quelques chansons de Noël, rejoint par tous les enfants de l'école.

- **La Saint-Antoine**

« Est-ce que le bonheur est aussi complet si seul les miens peuvent en profiter ? Est-ce que le chant des hommes au secours n'est pas la plus belle chanson d'amour ? Ça me regarde (bis) ça me regarde, moi (bis) ça te regarde, ça me regarde, ça te regarde toi (bis) »

- L'ANDS a commencé l'année en chantant ?
- Oui ! Cette chanson d'ouverture et de partage contre l'indifférence a accompagné l'entrée du bayard dans l'église, à **la Saint-Antoine**, soutenue par un diaporama de visages et paysages très expressifs, ce samedi soir 21 janvier.
- C'est étonnant, NOAH dans l'église !

- Ce qu'il a dit nous a touchés car c'est universel : on est tous invités à s'ouvrir, à faire ensemble, pas besoin d'être croyant, nos différences sont une chance !

- Mais quel est le rapport avec la traditionnelle fête des

laboureurs ?
- Cette fête se perpétue depuis longtemps dans des villages tels que LA RIVIERE, MONTAUD ... Elle porte le nom de St Antoine l'Egyptien, saint patron des laboureurs et se passe en hiver, quand il n'y a plus de travail aux champs. C'est un hommage et un Merci à la Création et au Créateur, un hommage au travail de cette terre aussi. Les gens avaient enfin le temps de faire la fête et elle durait toute la journée, de la Messe le matin au repas festif, les danses, chansons et bonnes histoires jusqu'à la gratinée du soir.

- Deux personnes organisaient les repas et mettaient leur patte au contenu de la Messe, décoraient la salle et le bayard aux couleurs de la nature et de ses fruits : blé, maïs, sapin etc. Cette sorte de brancard à 4 bras était rempli de brioches bénites par le prêtre et était porté par les organisateurs dits « crochonners » ainsi que par leurs successeurs. C'était une journée mémorable !



Aujourd'hui, c'est toujours la fête des gens qui travaillent la terre, qui la font fructifier. Ils y sont d'ailleurs très attachés et heureux d'y participer fidèlement. Le décor de la salle est toujours lié à la nature, aux matériels et outils utilisés par nos parents ou grands-parents dans leur vie de tous les jours. A la Messe, les hommes chantent toujours « le Credo du Paysan ». Depuis déjà de nombreuses années, les crochonners choisissent un thème qui leur parle. Depuis 2012, faute de reprenneurs, l'ANDS et les volontaires qui le souhaitent continuent de faire vivre ces moments conviviaux où l'on prend le temps de se rencontrer et de faire la fête !

Des musiciens de tous âges accompagnent les chants de la Messe, formant un mini-orchestre, c'est chouette ! Et des chanteurs sont venus de Saint-Quentin, Poliéna et Tullins, y compris aux répétitions sous la neige !

Cette année, nous avons choisi le thème de l'unité, en lien avec la semaine de l'Unité des chrétiens, protestants, orthodoxes et catholiques. Bernadette a offert un nouvel habit au bayard avec quatre panneaux illustrant des valeurs d'unité: la Paix, l'Amour, la Joie et l'Unité, surmontés par des globes terrestres.

- Et donc, vous avez chanté, dansé, raconté des histoires, en mangeant ?
- Pas de suite ! Après la messe, on se retrouve à la Montaudine pour trinquer, manger un bout et c'est vraiment sympa !



Ensuite, on se met à table et en

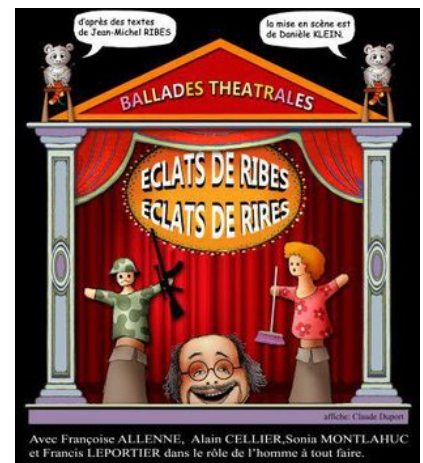
avant la dégustation des plats tous maison ! J'en ai vu qui reprenaient trois fois de la soupe à l'oignon, trop bonne ! On s'est régalés avec les pâtés de porc, la ronde des cakes et salades, les flans caramel, les sablés et la mousse au chocolat !



Notre Mamagalli locale nous a causé de la numérotation et de la dénomination des voies à MONTAUD, les deux mamelles de l'Urbanisme, actuellement, et de la Galette des Rois, Fête... des dentistes, rois de la couronne !

On n'a pas vu le temps passer, nous avons été un peu dépassés, alors cette année, on n'a pas dansé ! C'est dommage, alors l'an prochain, on va « tâcher moyen d'y faire mieux ! ». Les conteurs d'histoires et chanteurs seront d'ailleurs aussi les bienvenus !

- Et maintenant, qu'allez-vous nous proposer ?



Du théâtre à domicile le **dimanche 19 mars** ! La compagnie Ballades Théâtrales de Saint-Ismier nous proposera un spectacle intitulé « **Eclats de Ribes Eclats de Rires** ».

Bonne humeur et rires à la clé ! La salle et le bar seront ouverts à 16h pour discuter, boire et goûter, en attendant le lever de rideau à 17h.

Au sujet de ce spectacle :

Roland Topor disait de lui « Jean-Michel Ribes a le pouvoir de destruction d'un revolver automatique chargé dans la main d'un tireur d'élite . TERRIBLEMENT drôle » C'est bien ce « TERRIBLEMENT drôle » qui nous a séduit, dans notre choix de textes de Jean Michel Ribes pour la nouvelle création de Ballades Théâtrales.

Parler de la société, du couple et des peurs du monde d'aujourd'hui en nous laissant guider par la drôlerie, l'insolite, le décalage qu'il propose dans son écriture, toujours ludique, tendre et insolente. »

Le Printemps des cimetières
Édition 2017



Puis, le **dimanche 21 mai**, une découverte patrimoniale grâce à la conférence de Charles ROBBEZ-MASSON, qui nous déroulera à la salle de la mairie, le résultat de ses recherches sur l'histoire des cimetières successifs de Montaud, à 11 h et à 18h30, dans le cadre du « Printemps des cimetières », soutenu par la Région.

N'hésitez pas à solliciter pour toute précision l'un de ses membres Hélène Acien, Brigitte et Michel Murdinet, Pascale Poblet, Charles Robbez-Masson et Isabelle Ribet. A bientôt et portez-vous bien !

Pour l'ANDS, Isabelle.

Association « Les Enfants dans les Bois »

L'année 2016 a été une année importante pour le Collectif « Les Enfants dans les Bois » et le Chemin d'Art de Montaud.



La collaboration dynamique depuis deux années avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Vercors) a porté ses fruits et n'a pas fini de se développer.

La participation du CPIE aux Journées du Patrimoine par le biais d'un échange/débat animé par Noëllie Ortéga autour de la forêt a été des plus apprécié. Ce fut un joyeux moment de partage. Nous la saluons pour son investissement et son authenticité et nous remercions toutes les personnes présentes ce soir-là.



Béatrice Lacoustille, conteuse, est également venue nous raconter de bien étranges histoires de forêt... qui a changé notre regard à tout jamais. La soirée s'est clôturée autour du traditionnel bol de soupe partagé dans la cuisine de la salle Montaudine.

Les Journées du Patrimoine ayant été très pluvieuses cette année nous avons décidé d'organiser une visite guidée sur octobre en présence d'artistes. Nous avons eu la surprise de nous apercevoir qu'il y avait une réelle demande de ce type d'échange car malgré le peu d'information fait à ce sujet, de nombreuses personnes ont répondu à l'appel.



Signalétique du Chemin d'Art

Ce qui nous amène à envisager de développer ce concept en organisant sur le Printemps/Été 2017 une visite guidée. Nous vous tiendrons informés de cela au long de l'année 2017.

Nadine et Christel.

SUR MONTAUD AUSSI...

Ferme Lespinasse



En 2016, la ferme évolue avec un élargissement des activités proposées.

Dame Capucine et Sieur Buis ont été présentés dans les bulletins de "Coup de Pousse" alors que Princesse Orchidée, Reine Eau et Nouveauté Electro-culture ont été à l'honneur aux portes ouvertes.

Des conférences ont eu lieu sur l'alimentation, le chant de l'âme, les fleurs de Bach, les voyages extérieurs ou intérieurs ainsi que des stages de plusieurs jours sur l'électro culture et sur le yoga associé aux plantes.

Des collations à thème ont permis de découvrir le tannage, la noix, l'origami et la vannerie avec des intervenants variés.

Aux ateliers classiques de Brigitte sur les plantes, se sont ajoutés ceux de Karine sur les énergies de la nature, visibles ou invisibles et celui de Fernando de Taï Chi Chuan.

Des cycles de plusieurs séances ou modules ont vu le jour, animés par Brigitte ou Karine.

Nous avons eu le plaisir, comme en 2015, d'accueillir des enfants de Montaud lors des temps d'activités périscolaires (TAP).



En 2017, l'évolution continue.

Les ateliers de Brigitte changent, ils permettront de faire le lien entre la vie de la nature et notre façon de vivre ; des ateliers "le jardin de la vie" sont mis en place pendant les vacances scolaires (sur inscription) avec Brigitte et Fernando et de nouveaux cycles voient le jour, animés par Brigitte et/ou Karine.

Le nouveau programme est à votre disposition à la ferme ou sur le site www.ferme.lespinasse.free.fr

Vous êtes les bienvenus aux portes ouvertes et aux différentes activités de la ferme Lespinasse.

Pour toutes ces activités

Contactez : **Brigitte MERENDAO** au 04-76-93-64-49

Lieu de rendez-vous : Ferme Lespinasse



A bientôt,
Brigitte et Fernando.

L'ADMR du bas Grésivaudan a renouvelé son équipe de bénévoles

Dans chaque village où l'association intervient, un ou plusieurs bénévoles est présent.

Maison des services ADMR

6 place Charles Daclin,
38210 St Quentin sur Isère

Vous pouvez joindre Patricia MARCZEWSKI (Présidente) au 04 76 65 57 24 ou 06 78 23 34 50.

L'ADMR, un mouvement qui depuis plus **de 60 ans** incarne les valeurs fortes du respect, de l'autonomie de l'esprit d'entraide !

- ❖ S'occuper des enfants, tenir la maison : on ne peut pas tout faire quand on travaille ou qu'une naissance s'annonce !
- ❖ Agé, handicapé ou malade, vous avez besoin d'une aide extérieure.
- ❖ Retraités, vous voulez profiter pleinement de votre retraite ou de votre temps libre...
- ❖ Ménage, repassage
- ❖ Garde d'enfants à domicile
- ❖ Aide aux personnes âgées
- ❖ Aide aux personnes handicapées
- ❖ Téléassistance Filien

... avec sa gamme de services adaptés aux contraintes de la vie contemporaine !

Faites confiance à l'ADMR, l'Association du service à domicile.

Une approche généraliste du service à domicile pour favoriser l'intégration sociale.

Permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elle et donc leur apporter un service personnalisé en fonction de leurs attentes et de leurs besoins propres, chaque personne étant considérée comme autonome, actrice de sa propre vie et donc, libre de ses choix et à même de décider ce qu'elle souhaite en matière de soutien.

Aider les personnes en difficulté (physique, psychologique, sociale...) reste la priorité de l'ADMR. Mais elle ne veut pas se spécialiser dans l'aide aux plus démunis ou dans des interventions purement techniques : elle élargit volontairement ses interventions dans l'aide à la vie quotidienne auprès de tout public.

Ainsi : en touchant tout le monde, elle évite la stigmatisation des personnes fragilisées et facilite leur intégration ; en développant des services très variés, elle participe à la création d'emplois.

Le mode d'intervention de l'ADMR est fondé sur :

- ✓ Une action de proximité, décentralisée, pour être au plus près des besoins et attentes des personnes et leur proposer les services les mieux adaptés ;
- ✓ Une action solidaire, à travers de petites équipes de bénévoles issus de la population locale, qui développent une action collective créatrice de lien social entre toutes les composantes de la population. Cette action vise à créer de nouvelles solidarités là où celles qui existaient se révèlent défailtantes ou insuffisantes.

C'est à travers le développement de ces relations pour lesquelles les bénévoles s'engagent, que l'ADMR réussira à atteindre son objectif central d'intégration sociale.

L'association ADMR du Bas Grésivaudan est animée par un groupe de bénévoles.

A la demande des familles, un ou une bénévole de votre commune vous aide à constituer votre dossier de prise en charge et s'assure du bon déroulement des interventions.

L'association intervient sur les communes de : Montaud, La Rivière, Poliéna et Saint Quentin sur Isère



Le don du sang

E.F.S. (Etablissement Français du Sang) Site de Grenoble, 29, avenue Maquis du Grésivaudan - BP 35 - 38701 LA TRONCHE –
Tél. : 04.76.42.43.44
Toutes les informations concernant les horaires et même pour rendre un rendez-vous sur : www.rhonealpes.dondusang.net



Conditions de santé à remplir :

- ✓ Pour faire un don de sang, vous devez être en bonne santé et peser au minimum 50 kg.
- ✓ Nul ne peut être exclu du don de sang en dehors de contre-indications médicales.
- ✓ Nul ne peut être exclu du don de sang en raison de son orientation sexuelle.

Il ne vous est pas possible de faire un don de sang notamment si :

- Vous avez bénéficié d'une transfusion et/ou d'une greffe, quelle qu'en soit la date,
- Vous avez séjourné au Royaume-Uni pendant au minimum un an cumulé entre 1980 et 1996,
- Vous êtes susceptible de transmettre par la voie du sang, une bactérie, un virus ou un parasite entraînant des maladies,
- Vous êtes susceptible de transmettre une infection virale par la voie sexuelle.

La nature du don que vous pouvez faire varie selon votre âge :

Limites d'âge des donneurs	
Âge	Nature du don
Moins de 18 ans	Aucun don, sauf en cas d'urgence et avec l'accord du mineur et de ses parents
De 18 à 65 ans	Tout type de don est autorisé*
À partir de 60 ans	Le 1 ^{er} don est soumis à l'avis du médecin responsable du prélèvement
À partir de 65 ans révolus	Seul le don de sang total est autorisé et suivant l'avis du médecin
À partir de 70 ans révolus	Aucun don n'est autorisé, sauf pour des cas exceptionnels (urgences)
• Exception : à partir de 50 ans le don de granulocyte n'est plus autorisé	



Prochaines collectes pour Tullins de 17h à 20h :

- Vendredi 24 février et jeudi 02 mars
- Vendredi 07 juillet.

Michel Murdinet.



Passiflore – Solidor à TULLINS

Aux ateliers Passiflore

Chaque année, environ 80 personnes produisent ou recyclent à partir de déchets industriels et domestiques :

- 65 000 palettes de manutention,
- 6 000 fagots de bois d'allumage.

Braderie

Calendrier disponible sur le site : <http://passiflore.tullins.free.fr>

Vous y trouverez des vêtements, des jouets, des livres, objets de brocante, des disques, du petit mobilier, etc...

SOLIDOR

Une association qui contribue à entretenir, développer, recréer le lien social et solidaire entre les différentes couches de la population en proposant des temps d'accueil, de partage, d'écoute et d'orientation sociale. Pour cela, l'association a mis en place des activités ou services tels qu'animations diverses, espaces solidaires, partages des repas, animés par des bénévoles membres de l'association.

Ces activités ou services ont pour vocation d'agir sur le terrain de proximité là où s'expriment les demandes, et non de se substituer aux dispositifs mis en place par les pouvoirs publics.

PASSIFLORE et PASSIFLORE BOUTIQUE

666 ZA du PEURAS

38210 TULLINS-FURES

Tél : 0476078088 – Fax : 0476077949

Email : Passiflore2@wanadoo.fr



Ad Viva-Cité

Avec nos différences
Vivre acteur dans la cité

Ad Viva-Cité

L'origine de « Ad Viva – Cité »

Association et projet initiés par un groupe de parents de jeunes en situation de handicap mental en attente d'un accueil adapté en secteur adulte. Quel lieu, quelle structure, quel environnement pour donner sens à leur vie ?

La résolution de l'association est de construire ensemble non pas seulement l'avenir des personnes adultes en situation de handicap mental, mais Notre avenir, afin de faire changer les mentalités sur le handicap, mais aussi de faire changer le regard sur les personnes seules, proposer d'autres alternatives pour les personnes âgées et apporter du sens à notre communauté..

Le projet

Ce projet ambitieux devra fonctionner grâce à la mobilisation et la volonté collective. Il permettra à chacun de trouver sa place avec sa différence, et contribuera à l'émergence d'une **société inclusive**.

Si vous souhaitez apporter votre soutien à notre association et contribuer à notre projet, merci de télécharger le bulletin d'adhésion présent sous ce lien :

<http://advivacite.blogspot.fr/p/rejoignez-nous.html>.



Adresse postale : 80 chemin de Planèse

Le Mercuel 38140 REAUMONT

Adresse courriel : contact.advivacite@gmail.com

Contact sur Montaud : Marcellyne Glénat-Jaime

LE « TOMBEAU SÉPULCRAL » DU CURÉ RAVIX

Depuis le week-end des « Journées du Patrimoine 2016 », vous avez peut-être remarqué la présence nouvelle, à gauche de l'entrée de l'église et du clocher-porche de cette dernière, d'une curieuse pierre tombale en « Echaillon blanc », de forme pyramidale rectangulaire, portant le nom de Joseph Ravix !

Retrouvée le 05 mai 2009 par votre serviteur, enfouie dans un talus de remblai sur sa propriété, conservée et nettoyée, elle a retrouvé, à quelques mètres près, grâce au consentement de la commune et aux bons et gracieux soins d'Eric Bernard-Guelle et de ses engins de levage, la place qu'elle a occupée jusqu'au tout début du siècle passé. Quelle est donc son histoire et qui est celui pour qui elle a été faite ?



I

Jacques Joseph Ravix de Lors naît dans une vieille famille originaire du Vercors de « *S(ieu)r Louis Ravi et de demoiselle Marie Charpenay* » et est baptisé par le curé J. Giraud le 12 septembre 1790 à Sassenage. Ses parents lui donnent comme second prénom, mentionné dans son acte de baptême et dont il usera lui-même toute sa vie, celui de son frère, Joseph, décédé au début de la même année à Autrans, le 25 février 1790, à l'âge « *d'environ sept mois* », acte dans lequel nous voyons son père, « *marchand du lieu de Sassenage* », déclarer ce précédent fils, comme lui-même d'ailleurs, sous le nom de « *Ravis de l'or* ». Après des études au séminaire de Grenoble, « *Joseph* » reçoit la tonsure le 18 décembre 1813, les ordres mineurs le 17 décembre 1814, puis devient successivement sous-diacre le 21 décembre 1815, diacre¹ le 09 mars 1816 et, enfin, est ordonné prêtre le 8 juin 1816. Juste après son ordination, il est nommé vicaire² à Saint Geoirs en Valdaine puis, à compter du 1^{er} janvier 1818, curé à Montaud. Il restera là en fonction durant 34 ans et y décèdera le 20 juillet 1852 « *à une heure du matin, dans la maison curiale de la paroisse de Montaud, lieu de son habitation, à l'âge de 62 ans et demi* » ; le décès sera transcrit deux jours plus tard sur le registre de la commune par Hippolyte Volmat, maire, sur la déclaration commune de « *Louis Ravix de Lors, âgé de 66 ans, cultivateur et frère du défunt, et de André Morel dit Déroc âgé de 45 ans, négociant et neveu du défunt, tous les deux domiciliés dans la commune de Sassenage* », prévenus par les gens de Montaud, du fait que ses deux parents, Louis et Marie, « *de leur vivant négociants et domiciliés également à Sassenage* », étaient à cette époque tous deux décédés.

Des nombreuses sources consultées, nous pouvons attester que Joseph Ravix a été un curé exemplaire et généreux du début à la fin de sa vie pour sa paroisse. S'il devait avoir quelque argent personnel au début de son ministère, il a tout donné à cette dernière ce qu'il avait, jusqu'à finir, très malade, dans l'indigence et la gêne financière, en ayant assuré son ministère jusqu'au bout.

¹ Le diaconat est le premier et le plus bas des degrés de sacrement des ordres majeurs, avant la prêtrise et l'épiscopat ; le diacre est l'assistant du prêtre, il peut donner l'Eucharistie sous l'autorité d'un prêtre.

² De *vicarius*, suppléant : ecclésiastique, prêtre, qui aide ou remplace dans certaines hypothèses « le prêtre desservant » dans sa paroisse.

Ainsi peut-on le voir le 27 janvier 1819, un an à peine après son installation à Montaud, à ses frais « ériger le chemin de croix figuratif qui est placé dans l'église... en présence de tous les habitants de la paroisse assemblés ». La même année, à la date du 24 juin, le Conseil de fabrique (cf. explications plus bas dans le texte), après examen des comptes, constate que « la dépense excède en déficit la somme de quarante francs » ... lequel déficit est alors comblé par « une avance réelle du sieur Ravix de Lor, desservant » ! Ainsi, de 1821 à 1837, il « avancera de son argent » une somme totale de 987 francs et 70 centimes à la fabrique.

De même à la fin de l'année 1833, le père Ravix de Lors achète sur ses propres deniers au « Sieur Pierre Repellin Mézin, meunier et propriétaire cultivateur » une petite « portion de terre inculte ... (prise) de plus grande pièce de terre appelée « Champ des Vernes » que le vendeur possède ... à Montaud, mas de l'église », « pour et au nom du Conseil de Fabrique ... moyennant la somme de quarante francs que le vendeur déclare avoir reçue comptant », y établir une « croix de la Mission³ ».

Deux ans plus tard, en 1835, nous pouvons relever dans un autre document que « Ravix de L'or, desservant, a donné pour la statue de la Ste Vierge 154 frs » tandis que, en 1848, à la suite de la fabrication et de la pose d'« une porte et d'un placard faits au salon de la cure », nous pouvons voir que la somme avait été encore avancée par le curé !

Enfin, après son décès en juillet 1852, nous apprendrons par un acte du 24 octobre de la même année que le curé Ravix a fait donation au Conseil de fabrique de Montaud de tous ses biens, comprenant notamment « une chasuble blanche brodée, deux reliquaires, un ciboire en argent de 200 frs, un tableau de la Ste famille de 110 frs,... », en conséquence de quoi la fabrique se charge de faire dire une messe solennelle célébrée annuellement pendant quinze ans à la fette de l'assomption ... avec reconnaissance de lui faire faire un tombeau sépulcral ».

II

Ce « tombeau sépulcral » a donc été érigé en 1852 par la fabrique de la paroisse de Montaud, suite au décès du curé Ravix et en reconnaissance de tous ses bienfaits pour la paroisse (la fabrique peut être considérée comme « l'ancêtre » de l'association paroissiale, ce terme *stricto sensu* désignant l'ensemble des biens matériels d'une église paroissiale et des revenus affectés à son entretien ; un « Conseil de fabrique », composé de clercs et de laïcs, les « fabriciens », était chargé de la gestion et de l'administration de ces biens. La fabrique de Montaud a été créée par le curé Ravix dès son arrivée à Montaud en 1818, dont il a été élu président et renouvelé pratiquement jusqu'à sa mort !).

Sur une des grandes faces de la pyramide, on peut lire « Ici repose Joseph Ravix (de lors) ordonné prêtre en 1816 décédé à Montaud le 22 juillet 1852 âgé de 62 ans ». Sur l'autre grande face (cf. photographie ci-dessus), on trouve les mentions suivantes, particulièrement élogieuses : « Estimé de ses confrères, chéri de ses paroissiens, Modèle de toutes les vertus, beati qui in Domino moriantur » (bienheureux (celui) qui est mort dans le Seigneur); chacune des deux petites faces latérales, enfin, porte un dessin particulier, un calvaire sur l'une et une barrette ecclésiastique⁴ repliée sur l'autre (avec, en dessous de cette dernière, la mention « *Priez pour lui* ») et, comme posée sur l'arête de la pyramide et pendant sur chaque côté des « deux grandes faces » une étoile portant au bas de chaque extrémité une étoile à six branches dans un cercle. Cette pierre, après la translation du cimetière de la place du village - ou du devant de l'église- à son emplacement actuel (1896-1906), a été placée puis déplacée à chacun des angles de l'ancienne cure -actuelle mairie- du côté du monument aux morts, puis sans autre ménagement jetée comme une « *res nullius* » (« chose nulle » ou « abandonnée », « sans maître » (mais pas sans Dieu !) pour les juristes, et donc capable d'appropriation par tout un chacun !) pour servir de remblai où elle a été retrouvée, sans nul doute délaissée par la paroisse ou(et) la commune, approximativement dans les années 1920-1930.

Charles Robbez-Masson.

³ A l'emplacement actuel de Notre-Dame des Sommets !

⁴ Bonnet noir à 3 ou 4 cornes surmonté d'une houppe (pompon) de couleur noire pour les curés, qui, repliée et symbolisée, ressemble à un trou d'entrée de serrure (ce que nous avons interprété à l'origine de notre trouvaille comme l'entrée au paradis après une vie de sacrifice au service de Dieu...et de ses paroissiens !?).